

# Le mot dans l'air du temps: Légitimité

Vendredi 13 Avril 2007

par Anne-Cécile Robert Tout porte à croire que l'élection présidentielle portera à la tête de l'État un personnage qui s'oppose au peuple, notamment sur la question européenne. De quelle autorité pourrait-il se prévaloir ?

Il est peu de dire que la période actuelle révèle une crise de la légitimité démocratique. Le second tour de l'élection présidentielle se jouera probablement entre les partisans d'un traité constitutionnel européen massivement rejeté par les Français. Une partie importante de l'électorat n'a pas de candidat, même au premier tour : par exemple, celle qui se reconnaît dans la tradition gaulliste ou dans le socialisme républicain de Jean Jaurès. Nicolas Sarkozy fait à peine référence au Général et préfère serrer la main de George Bush ; dans le domaine éducatif ou sur la question des incuries médiatiques, Ségolène Royal est doublée sur sa gauche par... François Bayrou. La crise de légitimité politique revêt d'autres aspects encore : le maintien d'un taux d'abstention autour de 35 % en moyenne et la montée régulière du nombre de bulletins blancs et nuls révèlent un rejet de « l'offre » politique. Beaucoup votent par défaut et peu de ceux qui choisiront un candidat désireront vraiment le voir accéder à la présidence de la République.

En démocratie, la légitimité du pouvoir est conférée par le peuple : l'élection libre et universelle sélectionne les dirigeants. Aujourd'hui, ce principe fondamental est battu en brèche. La volonté du peuple est prise d'assaut par des acteurs nouveaux qui veulent se l'approprier ou la façonner. On voit ainsi des animateurs de télévision s'ériger en censeurs et sommer les candidats de signer leurs pactes écologistes. Les médias, quand ils respectent la loi, polluent les précieux temps de parole officiels (surtout ceux des « petits candidats ») par des questions sur leur vie privée ou leurs goûts musicaux. Les sondages ne sont plus des témoins mais des acteurs de la vie démocratique. M. Sarkozy leur fait appel quotidiennement et modifie en conséquence ses prises de position ; Mme Royal s'est imposée dans son parti grâce aux sondages qui la donnaient seule à même de battre l'UMP. Les « enquêtes d'opinion » sont de vastes amplificateurs de préjugés et une nouvelle excuse pour que les journalistes ne fassent pas leur travail de terrain.

L'autoritarisme des grands partis parasite la compétition présidentielle : le Parti Socialiste (PS) et l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) ont interdit à leurs élus de donner leurs parrainages à des concurrents potentiels. Comble de la honte : l'UMP a, in fine, « autorisé » deux candidats choisis par elle à concourir (Jean-Marie Le Pen et Olivier Besançon), tandis que le PS confirmait son ostracisme. En droit de la concurrence, on appellerait ce type d'attitude un abus de position dominante ; en démocratie, cela se nomme mépris des électeurs et comportement aristocratique.

Ambivalent, un phénomène nouveau ajoute à cet inquiétant tableau : la désobéissance civique ou civile. Elle fut pendant un temps une caractéristique de l'extrême droite : contestant la démocratie et détestant particulièrement la République, les mouvements qui s'y rattachent s'en prennent traditionnellement au Parlement (par exemple, le 6 février 1934). Plus récemment, les commandos anti-avortement ont entravé des opérations chirurgicales autorisées par la loi et intimidé les médecins qui les pratiquent ; aux États-Unis, certains ont même été assassinés.

Depuis une dizaine d'années, le mouvement social ; considérant que le législateur est sourd à certains impératifs de santé ; revendique lui aussi la désobéissance civile comme lors du fauchage de plantes transgéniques ou du démontage d'un restaurant rapide. Si on peut reconnaître les intentions progressistes des personnes concernées et sans doute la nécessité qui les pousse, la remise en cause de la légalité ne sera jamais une question simple, ne serait-ce que dans la mesure où ; effet pervers ; elle peut légitimer l'attitude de l'extrême droite. Elle nous place au cœur de la crise de légitimité : c'est bien parce qu'une partie significative de la population estime ne plus être représentée, qu'elle adopte cette attitude afin d'attirer l'attention des autorités sur des problèmes de santé publique. Au total, la crise de légitimité démocratique comporte plusieurs aspects (et donc plusieurs types de solutions) :

- institutionnels : les déséquilibres de la Constitution et le mode de scrutin hypertrophient les majorités électorales et privent les oppositions de tout accès aux structures législatives ou réglementaires ;
- idéologiques : les formations politiques uniformisent leur discours et usurpent la parole des citoyens : par exemple, peu de ceux ; ou celles ; qui prétendent parler au nom de la gauche en sont vraiment les représentants ;

- sociaux : autoreproduction des élites économiques ou culturelles avec l'aide des médias.

On a reproché aux partisans du « non » au traité constitutionnel de ne pas avoir de « Plan B ». Les cartons de milliers d'associations européennes sont pleins, et depuis longtemps, de plans de rechanges pour la construction européenne. Là ne réside pas le véritable problème. Si rien n'a changé dans la planète Europe depuis le 29 mai 2005, c'est précisément parce que ceux qui exercent le pouvoir n'ont que mépris pour le suffrage universel et qu'ils cherchent par tous les moyens à imposer leur point de vue. L'aristocratie politique tourne à la franche dictature.

Dans de telles conditions, la violence constitue un danger croissant, un danger en soi mais aussi en ce qu'il justifie les dérives sécuritaires auxquelles s'abandonnent droite et gauche depuis plus de vingt ans. Les émeutes, l'agressivité, qu'on les excuse ou non, sont en partie le produit d'un système devenu illégitime. L'illégitimité est elle-même une violence à laquelle répond une autre violence, désordonnée et souvent délinquante. Comme l'a dit Pierre Bourdieu, « il ne suffit pas de brûler des voitures ; il faut savoir pourquoi ».

Anne-Cécile Robert  
<http://www.le-groupe-republique.fr>

Le Groupe République!